



<https://www.pompiers.fr/presse/un-constat-sans-reponse-un-arbitrage-attendu-du-president-de-la-republique>

Accueil Presse Un constat sans réponse : un arbitrage attendu du Président de la République

UN CONSTAT SANS RÉPONSE : UN ARBITRAGE ATTENDU DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

FÉDÉRATION NATIONALE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE - LE 21 SEPTEMBRE 2019

[COMMUNIQUE DE PRESSE] Venu conclure ce jour à Vannes le 126ème congrès national des sapeurs-pompiers de France, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner a partagé le constat exprimé par Grégory Allione, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF).



Face au défi du réchauffement climatique et à l'explosion de la demande de secours de nos concitoyens, **il est nécessaire de réformer rapidement un système de secours d'urgence aujourd'hui à bout de souffle pour faire baisser la pression**

opérationnelle. Pour cela, il faut construire une organisation qui distingue la réponse aux secours d'urgence et aux crises relevant du ministère de l'intérieur articulée autour du 112, numéro unique de l'appel aux secours, et la gestion des demandes de soins non programmées dévolue au futur service d'accès aux soins annoncé le 9 septembre par Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

Le même constat partagé est porté sur le besoin de **renforcer la sécurité des sapeurs-pompiers en intervention, avec des mesures nouvelles face aux agressions** pour lesquelles la FNSPF attend avec impatience la campagne de communication annoncée le 5 septembre par le ministre ainsi que le rapport de la mission sénatoriale d'information prévu début octobre, dont les propositions devront alimenter ces réponses.

Mais au-delà du constat, les sapeurs-pompiers de France restent déçus face à l'absence d'annonces concrètes en réponse à des attentes vieilles de plus de quinze ans.

Le ministre de l'Intérieur a chargé le nouveau directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises, le préfet Alain Thirion, de conduire une large concertation avec tous les acteurs de la communauté des sapeurs-pompiers pour décliner ces orientations. La FNSPF sera partie prenante et force de propositions.

Cependant, **les sapeurs-pompiers de France n'attendent pas plus de 112 jours pour voir un véritable contenu donné à cette feuille de route**, qui doit enfin traduire l'ambition de sécurité civile affirmée par le Président de la République le 6 octobre 2017. **La FNSPF en appelle de ce fait au chef de l'Etat, Emmanuel Macron, pour donner les moyens à son ministre de l'Intérieur de porter cette ambition au nom du Gouvernement.**

Il s'agit concrètement de **modifier la loi de 1986 sur l'aide médicale urgente**, qui consacre un principe de régulation médicale devenu obsolète et a conduit les services d'accueil des urgences à devenir des dispensaires, pour confier clairement au ministère de l'intérieur et aux services d'incendie et de secours la gestion des urgences préhospitalières, que les sapeurs-pompiers assurent quotidiennement dans les territoires. Mais également de **conforter comme pilier du système de secours le volontariat de sapeur-pompier, menacé dans toute l'Europe par le risque d'une assimilation au statut de travailleur**, en portant auprès de la nouvelle Commission européenne un projet de directive spécifique sur l'engagement citoyen et civique et en déclinant les mesures de portée législative du plan gouvernemental d'action 2019-2021 pour le volontariat.

En particulier, l'octroi, au titre de la solidarité nationale, de **bonifications de retraite** aux femmes et aux hommes qui s'engagent, donnent de leur temps et exposent leur vie pour autrui doit être mis en application à la faveur de la prochaine réforme des retraites, en complément de l'annonce du **maintien du bénéfice de la catégorie active pour les sapeurs-pompiers professionnels.**

L'acte II du quinquennat ne saurait se concevoir sans un acte II de la sécurité civile, nécessaire pour répondre à l'urgence climatique et à l'impératif de proximité, réduire les injustices sociales et territoriales, et retisser du lien avec les citoyens.

Le cap est clair : il est urgent d'agir.